

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20110929-VD20112909-036-DE
Date de signature : 04/10/2011
Date de réception : 04/10/2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

36

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 septembre 2011



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : Mme POPARD - M. MAGLICA - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD

Membres excusés : M. DESEILLE (pouvoir Mme REVEL) - Mme TROUWBORST (pouvoir Mme JUBAN) - Mme BERNARD (pouvoir Mme POPARD) - M. HELIE (pouvoir M. DUGOURD) - M. AYACHE (pouvoir Mme MILLE) - M. OUAZANA (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

Membres absents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. DUPIRE - M. PRIBETICH - Mme GARRET-RICHARD - M. LOUIS - Mme MODDE - Mme VANDRIESSE

OBJET

DE LA DELIBERATION

Bibliothèque municipale - Appel à projet « Numérisation » - Année 2012 - Demande de subvention

M. BERTELOOT au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le Ministère de la Culture et de la Communication reconduit pour l'année 2012 un appel à projets « Numérisation » destiné à augmenter significativement l'offre de ressources culturelles numériques constituée d'ensembles cohérents et à promouvoir une consultation libre et ouverte des ressources numériques culturelles par tous les internautes.

Cet appel à projets permettra l'attribution de financements pouvant atteindre jusqu'à 50 % des dépenses éligibles.

Dans ce cadre, la Bibliothèque municipale a l'opportunité de proposer un projet de numérisation de manuscrits de Cîteaux, fleuron de la bibliothèque issu des confiscations révolutionnaires : 84 pièces produites par le scriptorium de l'abbaye au 12^{ème} siècle.

La numérisation sera particulièrement délicate puisque, s'agissant de pièces uniques et d'une très grande importance pour l'histoire de l'art, elle devra être réalisée sur site. Elle sera suivie d'une mise en ligne sur le portail de la Bibliothèque, via le catalogue des manuscrits et permettra à la fois de donner accès à ces derniers dans leur version complète, afin de faciliter les travaux des chercheurs du monde entier, de proposer un mode de feuilletage respectant l'objet-livre, facilitant ainsi l'accès des publics non spécialistes, et d'enrichir l'ensemble des contenus éditoriaux destinés à tous les publics, notamment les enfants.

Le budget prévisionnel de l'ensemble de ce projet est estimé à 82 000 €.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- décider de proposer, dans le cadre de l'appel à projets « Numérisation », lancé par le Ministère de la Culture et de la Communication, au titre de l'année 2012, la numérisation des manuscrits de Cîteaux présentée par la Bibliothèque municipale ;

2- solliciter, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être attribuées pour cette opération ;

3- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ